VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powilless.

No 94 137 - Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 20me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 12 dudit îlet sur un plan de Cormby, le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 50 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 120 pieds à pouces lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12 et 36 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—dec 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse

No 93 361—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3435 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219-21 rue Olivier (ruelle), Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3435-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Bourse de la Nouvelle-Orléans, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 20me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y attachés, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 161, (autrefois 7), borné par les rues Constance, Laurel, Deerchaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et faisant partie de la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et une portion du lot 21 dudit îlet; ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430-32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout, loué $10.00 par mois par côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, située dans le même District et faisant partie de la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre E, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée de la plus grande partie du lot 21 dudit îlet, les dites portions de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant, sur le côté chambre à bain d'un côté égout et connexion d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pelican anciennement la rue Peter, désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lesdits lots sont ainsi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 5 et 16 de l'îlet.

Les améliorations de ladite propriété portant le No municipal 231 rue Olivier et comprennent une splendide résidence simple à deux étages, ayant 6 chambres, galerie devant et de côté à chaque étage et contenant bain, toilettes, eau à chaque étage, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance payable en un ou deux ans avec intérêt, à stipuler par option du vendeur et toutes les sûretés de sûreté, les actes de vente devant être passés pardevant Robert E. O'Connor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit à aucun escompte sur son dû à l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs

Robert O'Connor, avocat du demandeur
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

2418 RUE BOURBON

Cottage simple contenant trois chambres

Dans la Succession de Veuve Pierre Tarrisse No 90,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR RAMSEY & DANZIGER, Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 in Carondelet, JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 24 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à qui adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, sur le lot borné par les rues Bourbon, Berman, Derbigny et St-Antoine, sur lequel devis ledit lot mesure dix neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds et 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, B. J. Daly avocats.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES

Au plus fort enchérisseur sans limite ni réserve.

1513-17 rue Magnolia, entre Claiborne et Robertson, comprenant 4 chambres de chaque côté, toilettes, portes à coulisses, etc., loué $20 par mois.

2434-36 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, retiré, avec grande cour et devant loué $12 par mois.

1242-44 avenue St-Bernard, entre St-Claude et Miro, comprenant 3 chambres et 2 cabinets de chaque côté, loué $16 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy, et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 93,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, le procéderai de vendre à l'encan, JEUDI le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 21 dudit îlet, les dites portions de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant, sur le côté chambre à bain d'un côté égout et connexion d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican anciennement la rue Peter, désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lesdits lots sont ainsi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 5 et 16 de l'îlet.

Les améliorations de ladite propriété portant le No municipal 231 rue Olivier et comprennent une splendide résidence simple à deux étages, ayant 6 chambres, galerie devant et de côté à chaque étage et contenant bain, toilettes, eau à chaque étage, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance payable en un ou deux ans avec intérêt, à stipuler au gré du vendeur et toutes les sûretés de sûreté, les actes de vente devant être passés pardevant Robert E. O'Connor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit à aucun escompte sur son dû à l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs

Robert O'Connor, avocat du demandeur
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Sugar Planters' Journal and Directory of Louisiana Sugar Planters,

Incluant Listes d'Abonnements Contrats pour Annonces, Types, Cabinets, etc.

A. B. Gilmore vs Dr Victor L. Gilmore et al No 90 326, Cour Civile de District, Div. E

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 29 novembre 1910, à midi, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 25 février 1910 et signé en Cour ouverte le 3 mars 1910, par l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, ainsi de la Cour Suprême de la Louisiane rendu le 17 octobre 1910, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Toutes les affaires ci-dessus mentionnées d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Devant être vendu comme jour par jour des affaires pour du comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Charles Rosen, H. M. Robberts, avocats.
17 nov—17 20 27 29

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tone.

No 94,735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 444, borné par les rues Thalie, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosnan député-voyer de ville, daté du 5 mars 1866 annexé à un acte de vente par Salomon Kmecha à Benjamin N. Ritter, passé pardevant Ben Ory, notaire en cette ville, le 22 avril 1898, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en vers payable en un et deux ans après ladite vente avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encant au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST PAUL.
Encanteur.

Emile Pomes avocat.
9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION DANS LE TROISIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE, NOS 826-830 RUE INDEPENDANCE.

COTTAGE DOUBLE NOS 831-833 RUE BARTHOLOMEW.

SUCCESSION DE MARTIN KRANZ ET JOHANNA HENNING, SON EPOUSE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 94,051

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 13 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, le jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue en masse:

Premier—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, Bourbon, Mazant et Dauphine, Trente Deux pieds, mesurant trente deux pieds onze pouces et cinq lignes à la rue Bartholomew sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt Martin Kranz avait acquis par achat pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse de Talma Coffy ou Coffron et Stanislaus Coffy ou Coffron, par acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 7 avril 1881, livre des transferts 96, folio 270. Les améliorations comprenant un cottage double construit à un étage, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté et connu comme Nos 831-833 rue Barthol mew.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'îlet No 8, borné par les rues Dauphine, Congress, Bourgogne et Indépendance, suivant un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1853, et déposé en l'étude de P. E. Lanes, ancien notaire, comme plan 28 du livre de plans. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente pieds quatre pouces et une ligne sur cette rue à la rue Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Martin Kranz par achat, pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Anna Kenny, veuve de James Hartley et William Hartley, par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 28 octobre 1873, livre des transferts 104, folio 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, connu comme Nos 826-830 rue Indépendance.

Conditions—Une moitié en deux comptant, la balance, s'il y a, en un ou un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur faits par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et l'un de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avoué en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur à la police d'assurance transférée au porteur des billets, et de payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de la vente et devant être passé pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Joe F. Walton, avocat.
12 nov—12 19 20 27—déc 4 11 13

---

60 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St Tammany.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick Encanteur — bureau No 338 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. M. Burns, juge de la Vingt-Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Saratoga (autrefois St Patrick), Bend Rempart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Moenhausen, architecte et voyer, daté du 12 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour références dans le livre des plans No 1. Le dit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ledit William H. Krone, par acte d'achat de la Commercial Homestead Association, pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 158, folio 257. Les améliorations comprenant un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec étuve, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joe F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.
17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6123-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel, Beauvais et als. No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais No 94,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dormoncourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la Peoples Homestead Association, par acte pardevant Busière Rogers, notaire en cette ville daté du 24 avril 1909, enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent en un cottage double avec plus de 4 chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910

Succession de Mme Mary Clark

No 94,734—Cour Civile de District.

Division E.

Cottage Double de Valeur

Nos 2121-23 RUE DU CANAL,

(Entre Johnson et Galvez.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E daté et signé du 4 novembre 1910, et à moi adressé, judiciaire en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Div. E, je vends ou la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, ...lot borné par les rues Howard Erato, Clio et Freret, désigné par la lettre X sur un ...plan fait par C. De Armas, voyer le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigu à une aile de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos Lanfranchi, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FRED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.

30 oct—30—nov 6 13 20 27 29

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de A. Marx Picture Frame Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93 956—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Marx et Arthur Marx, liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

22 nov—22 26—déc 1

Mme H. Schwartz vs E. G. Schwartz

Lumber Co.

COUR CIVILE ... District ... paroisse d'Orléans No 76,403—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary E. Miller, veuve de A. K. Miller, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery, avocats.

20 nov—20 24 29

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 94 487

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau 325 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dormoncourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rogers, notaire en cette ville daté du 24 avril 1909, enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent en un cottage double avec plus de 4 chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Garland Wolfe & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH CATALANO.

COTTAGE DOUBLE 716-18 RUE EGANIA

Nouveau "Shed" avec Plancher en Ciment.

Rue Royal coin Egania.

Terrain bien bâtis à rue Charles, entre Carondelet et Lesseps.

Vente MARDI, le 13 décembre 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 93,808, signé le 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge, il sera vendu à l'enchère publique à la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi MARDI, le 13 Décembre 1910, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, et désignés comme lot No 2, de l'îlet No 119, borné par les rues Royal, Forstall, Chartres et Lesseps, et mesurant vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Chartres sur cent vingt pieds huit pouces et une ligne entre lignes parallèles, lequel dit lot de terre devant être pris à une distance de vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à leurs propres ordres et par eux endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et l'un de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avoué en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et de payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de la vente et devant être passé pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Joe F. Walton, avocat.
12 nov—12 19 20 27—déc 4 11 13

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Enon des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Div. E, nous vendons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, ...lot borné par les rues Howard Erato, Clio et Freret, désigné par la lettre X sur un plan fait par C. De Armas, voyer le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigu à une aile de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos Lanfranchi, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.

30 oct—30—nov 6 13 20 27 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. K. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,703 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Mary E. Miller, Veuve de A. K. Miller, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery, avocats.

20 nov—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu